

### Comptes rendus

Stéphane GSELL. — *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*.  
Tome V : Les royaumes indigènes. Organisation sociale, politique et économique, 297 pages avec index alphabétique.  
Tome VI : Les royaumes indigènes. Vie matérielle, intellectuelle et morale, 302 pages avec index alphabétique. — Paris, Hachette, 1927.

Ces deux volumes font suite à ceux qui traitent des temps primitifs, des établissements phéniciens et de l'empire de Carthage. Le tableau de la civilisation berbère, qui en est le sujet, vient parfaitement à sa place pour servir d'introduction à l'histoire de l'Afrique romaine. Lorsque les conquérants venus d'Italie se substituèrent aux Carthaginois, ils trouvèrent en effet des populations indigènes déjà imprégnées d'influences étrangères, d'origine orientale; il était logique de placer un exposé de leur organisation et des différents aspects de leur vie plutôt après qu'avant l'histoire de la domination punique, qui devait laisser, au moins dans les régions du littoral et de l'Est, des traces nombreuses, sinon toujours profondes.

On ne saurait donner ici un résumé des chapitres si substantiels qui composent ces deux tomes V et VI de l'œuvre magistrale poursuivie par Stéphane Gsell. Fidèle à sa méthode de critique, l'auteur s'est défendu le plus souvent des affirmations catégoriques et de ces solutions des problèmes historiques qui peuvent se condenser en des formules aussi contestables que brillantes. Avec sa sincérité habituelle, il a pris soin d'en avertir le lecteur. « Notre étude, écrit-il dans son « introduction, sera pleine de lacunes, d'obscurités, de doutes. « Souvent, pour essayer de comprendre un passé qui se déroule, nous devons nous souvenir que ces indigènes africains « sont, de tous les riverains de la Méditerranée, les plus tenaces, les plus obstinés dans leur état social, leurs traditions « et leur mœurs. Ce qu'ils ont été dans des temps mieux connus, et même ce qu'ils sont encore aujourd'hui, ils l'étaient « déjà, dans une très large mesure, aux siècles qui ont précédé « dé l'ère chrétienne. Il ne faut pas assurément faire de l'anachronisme une méthode, car on risquerait d'écrire ainsi un « roman. Mais souvent un document, en apparence insigni-

« fiant ou suspect, ne révèle sa valeur que si on l'encadre  
« dans un ensemble reconstitué à l'image d'autres ensembles  
« qui nous sont familiers ».

C'est dire que, dans cette Afrique du Nord, où l'installation de notre protectorat au Maroc a ramené l'attention sur le monde berbère et suscité quantité de recherches d'une portée à la fois scientifique et pratique, le passé et le présent peuvent et doivent même s'éclairer mutuellement. La prudence bien connue de l'auteur nous garantit qu'il a su garder la mesure dans cette confrontation des documents anciens et des faits actuels : par ailleurs, beaucoup de ses suggestions tirent leur intérêt et leur force probante de sa connaissance profonde des lieux et des hommes qu'il a inlassablement étudiés sur place et dont il n'a jamais perdu le contact. On ne sera pas étonné non plus des emprunts nombreux et judicieux qu'il a faits à tous les travaux les plus récents sur l'ethnographie et la sociologie berbères. Par là, ces deux volumes s'adressent non seulement aux archéologues, aux historiens et au public des bibliothèques, mais aussi à tous ceux qui, mêlés à la vie indigène, veulent essayer d'en pénétrer les caractères traditionnels les moins altérés, c'est-à-dire les plus résistants et les plus profonds.

La simple énumération des titres de livres et de chapitres suffit à donner une idée du cadre de l'œuvre et de la diversité des questions traitées. Le tome V est précédé d'une introduction où l'auteur justifie le choix de la lisière septentrionale du Sahara comme limite géographique de son étude ; on y trouve aussi un examen critique des sources antérieures à la conquête romaine de la Berbérie, c'est-à-dire au premier siècle de l'ère chrétienne. Le livre I traite de « l'organisation sociale et politique des Berbères » (cadres de la société indigène ; tribus, nations et peuples ; les rois et leurs sujets). Le livre II, de « l'exploitation du sol et des modes d'habitation » (élevage et culture ; habitations ; lieux habités). Le tome VI présente le tableau de la « vie matérielle » (livre I, nourriture, tenue du corps, habillement, armes et mobilier ; vie dans les campagnes et dans les villes) et de la « vie intellectuelle et morale » (livre II, langues et écritures ; religions ; usages funéraires ; sépultures témoignant d'influences étrangères). Il se termine par une conclusion qui embrasse les deux volumes.

Sur tous ces sujets, Stéphane Gsell apporte, soit dans le texte, soit dans les notes, la documentation la plus complète et la plus variée, empruntée aux sources et aux études les plus diverses, tant anciennes que modernes. On peut donc être assuré que chaque question est présentée dans son état actuel, et accompagnée d'une bibliographie qui a été mise à jour jusqu'à la dernière heure. On juge ainsi de quelle valeur

peut être un pareil instrument de travail. Mais ce serait le rabaisser que d'y voir une simple encyclopédie des connaissances sur les anciens Berbères. Car la personnalité de l'auteur apparaît à chaque page dans la critique des documents et des opinions, et s'il ne prend pas toujours position, c'est qu'il estime que jusqu'à nouvel ordre, le problème reste insoluble.

On lira avec un intérêt toujours soutenu les chapitres consacrés à la société indigène, depuis la famille fondée sur le mariage et l'agnation, jusqu'à l'Etat constitué sur des bases trop fragiles pour n'être pas éphémère. La répugnance des Berbères à se fonder dans une unité organisée et à se soumettre d'eux-mêmes à une forte discipline, condition primordiale d'une formation politique durable, apparaît avec évidence dans les caractères de la tribu, de la confédération, et dans l'histoire des royaumes, caducs en dépit de l'énergie ambitieuse d'un Syphax, de l'activité intelligente et féconde d'un Masinissa.

On trouvera d'autre part plus loin, reconstituée dans ses grandes lignes, autant qu'elle peut être, l'évolution de la population berbère dans ses modes d'exploitation du sol et d'habitation. Sur ce dernier point, sur l'usage de la tente, sur les « mapalia » mobiles ou fixes, sur la construction en terre ou en pierre, sur les villages que l'indigène a préférés à la ville, sur les villes du littoral et de l'intérieur, les faits et les notations personnelles abondent ; en outre, à plusieurs reprises, l'auteur signale aux travailleurs des sujets de recherches et d'études à poursuivre sur le terrain.

Tous ceux qui ont observé les mœurs actuelles des Berbères liront avec curiosité les chapitres consacrés à la nourriture, à la tenue du corps, à l'habillement, à la parure, à l'armement, au mobilier, aux distractions, aux industries domestiques, au commerce de leurs ancêtres, la civilisation urbaine y apparaît comme essentiellement punique, avant la conquête romaine. Les derniers chapitres constituent un véritable manuel d'archéologie, et certainement le meilleur guide que puissent consulter les amateurs cultivés, et aussi les jeunes travailleurs déjà sortis du noviciat. Sur les dialectes, sur les alphabets, sur les textes épigraphiques, sur les monnaies, il y a une richesse de documentation dont l'importance n'échappera à personne. Sur les religions, sur les modes de sépulture, sur la répartition des monuments funéraires, sur les croyances et les rites qu'il supposent, on ne pourra faire aucune étude sans recourir à cette précieuse collection de faits contrôlés et commentés avec le souci le plus scrupuleux de la vérité. Le dernier chapitre a été consacré aux influences phéniciennes, et surtout grecques, telles qu'elles se manifestent dans les mausolées et dans les célèbres Medracen et Tombeau de la Chrétienne.

La conclusion est autre chose qu'un simple résumé. A ceux qui se contenteraient de parcourir ces deux volumes, — qui méritent certes qu'on leur consacre une lecture plus attentive — elle laissera du moins quelques vues nettes et fermement présentées sur le caractère des Berbères, sur leurs défauts et leurs qualités, tels qu'ils ressortaient déjà des témoignages les plus sûrs de l'antiquité, sur les conditions auxquelles doit satisfaire une domination étrangère imposée à ces peuples, pour qu'elle soit solide et durable. Nous ne saurions mieux terminer qu'en citant, sur ce point, quelques réflexions de l'auteur, dont la portée dépasse largement les limites de l'histoire ancienne.

« Il n'a pas été donné aux Africains de se faire eux-mêmes  
« leur destinée. L'étroitesse de leurs vues, leur répugnance  
« à se soumettre à une discipline commune les ont empêchés  
« de jouer un grand rôle historique... Il faut que des étrangers  
« viennent imposer à ce peuple l'ordre et la paix... La nation  
« conquérante devra maintenir sa domination par une autori-  
« té très ferme et très énergique, par une puissante armature  
« militaire et administrative... Mais voudra-t-elle et pourra-t-  
« elle briser à jamais les forces de barbarie qui s'obstine-  
« ront à survivre, en arrière et auprès des régions où s'im-  
« plantera la civilisation ? Il ne suffira pas de les tenir en  
« respect. Elles n'attendent que des occasions pour se jeter  
« à l'assaut et, tôt ou tard, elles les trouveront. La conquête  
« morale du pays tout entier s'imposera donc d'une maniè-  
« re aussi nécessaire que la conquête matérielle. Malheur aux  
« maîtres de l'Afrique du Nord qui ne sauraient pas le com-  
« prendre ! » Ce fut précisément la plus grave lacune de l'œu-  
vre des Romains dans l'Afrique du Nord.

R. LESPÈS.

---

Isidore LÉVY. — *Recherches sur les sources de la légende de Pythagore.* — Paris, Leroux, 1926 (Bibliothèque de l'École des Hautes Etudes, Sc. relig., XLII).

De M. Isidore Lévy est cette thèse subtile, engageante et hardie que la légende de Pythagore, telle qu'elle s'est constituée et transmise en Grèce du VI<sup>e</sup> siècle aux environs de l'ère chrétienne, a été adoptée chez les Juifs d'Égypte, puis chez les Juifs de Palestine, et qu'elle a fourni à l'histoire évangélique de Jésus la plus grande part de son schéma. — « Thèse complémentaire », les *Recherches* sont une étude minutieuse des rapports de dérivation et de filiation qu'on peut reconnaître entre les textes qui sont pour nous les témoins épars d'une histoire jadis complète et circonstanciée. Etude

malaisée, qui est bien dans la manière de l'auteur et selon ses dons : comme l'intérêt qu'elle présente est surtout « en fonction » de la thèse principale, elle ne se prête point à une analyse qui, d'ailleurs, ne serait pas à sa place ici. En voici les grandes lignes.

Dès nos plus anciens témoignages, l'histoire du sage de Samos apparaît engagée dans la légende. Les thèmes mythiques se précisent chez Héraclide du Pont (fin du IV<sup>e</sup> siècle) qui ne nous fait plus connaître que des débris de cette légende, mais qui, par son roman de l'*Abaris* notamment, a tenu une place considérable dans la littérature pythagoricienne. Dès ce moment, il est vrai, se constitue une biographie d'aspect plus positif (Aristoxène de Tarente), celle qui prédomine pendant la période hellénistique. Mais, au cours du I<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ, la reconnaissance du pythagorisme produit une nouvelle floraison de biographie mythique ; le Roman qui eut cours à cette époque se trouve reflété pour nous dans les *Vies* de Diogène Laërce, Porphyre, Jamblique : c'est de lui qu'elles procèdent à travers des intermédiaires comme Apollonius de Tyane. Enfin, la biographie légendaire de Pythagore a produit un dernier rejeton : il faut en reconnaître des pastiches dans la *Vie d'Apollonius* de Philostrate, dans le *Pérégrinos* et l'*Alexandre* d'Abonoutichos de Lucien, et jusque dans la *Vie de Saint Antoine* de Saint Athanase.

Il y a des points que ce sommaire n'indiquerait pas, parce que l'auteur ne fait guère lui-même que les sous-entendre : si cette littérature n'est pas toujours, il s'en faut, une littérature de secte, elle n'a d'intérêt, en revanche, que si l'on y voit l'expression plus ou moins mutilée et déformée d'une croyance de secte ; d'autre part, les moments successifs que l'on peut y marquer ne représentent pas le développement et les enrichissements successifs de la légende qu'on devine constituée, quant à l'essentiel, de très bonne heure, mais répondent surtout à l'état de notre documentation et aux nécessités de l'analyse.

Louis GERNET.

---

F. BAJRAKTAREVIC. — *Le diwân d'Abû Kabir al-Hudali*, texte arabe et traduction annotée (*Journal asiatique*).

M. Bajraktarevic, chargé de cours à l'Université de Belgrade, fit naguère un séjour à l'Université d'Alger ; trop souvent éloigné des grandes bibliothèques, il n'en a pas moins enrichi son ouvrage de l'apparat critique qui convenait.

Les philologues arabes de l'époque abbasside ont bien mérité de la littérature en recueillant à grands frais les *membra disjecta* de l'ancienne poésie ; sans doute, certains d'entre eux ne se firent pas faute de mêler l'apocryphe à l'authenti-

que ; il n'en est pas moins vrai que, sans leurs efforts, le *thesaurus poeticus* arabe serait loin d'être aussi riche. Un recueil des poèmes attribués aux aèdes d'une tribu installée au S.-E. de la Mecque, les Hodailites, est particulièrement typique. La seconde moitié seule en a été publiée : l'apparition des poèmes inédits d'Abou Kabir, extraits de la première moitié du même recueil, ne saurait donc être passée sous silence.

Les renseignements sur la vie d'Abou Kabir sont naturellement rares et vagues : on peut assurer qu'il naquit dans la seconde moitié du VI<sup>e</sup> siècle et mourut au siècle suivant.

Ses poèmes sont des œuvres d'âge mûr, et même de vieillesse. En effet, — et ceci semble unique dans la poésie arabe —, ses quatre principaux poèmes commencent, avec quelques variantes, par ce *leitmotiv* : « Peut-on échapper à la vieillesse ? Ou n'y a-t-il pas moyen de revenir à la jeunesse qui fuit ? ». Il regrette les années d'aventures et de guerres, et se plaît à les rappeler : « Si ma nuque a blanchi, pourtant que de fois j'ai réuni (jadis) des escadrons valeureux... pour m'acquitter d'un vœu en versant le sang » (la vendetta était d'obligation chez les anciens Arabes). Il glisse parmi ses vers des descriptions de combats qui ressemblent à celles de ses contemporains. Néanmoins, il a des comparaisons parfois vigoureuses ou suggestives : les flèches brillent comme « des charbons allumés dans un courant d'air », volent comme « un essaim d'abeilles excitées », sont « aussi nombreuses que du fourrage dispersé par le vent, à la tombée de la nuit » ; le sang « soulève la poussière en jaillissant et en écumant », coule « comme par la fente d'une outre largement ouverte » ou comme « l'eau qui déborde des seaux du puits », et d'une plaie « pareille à la déchirure d'un voile de femme » ; ailleurs, « les voix des moustiques... ressemblent à celles des cavaliers qui chantent dans les déserts » ; ou bien le poète arrive « à l'eau dont la masse porte quelque chose comme la soupe clarifiée qu'on donne à un malade » (le célèbre poète Alqama décrit « l'eau dont la masse pourrie ressemble au henné et au sang versé »).

Abou Kabir, comme la plupart de ses contemporains, excelle à peindre en quelques traits les animaux : la louve « chassée et effrayée, qui s'est tournée comme l'homme frappé par derrière et regardant de travers » ; le chacal « courant en inclinant d'un côté » ; l'âne sauvage « immobile sur les collines et penché comme celui qui saigne du nez ». Mais sa note personnelle n'est pas là : tandis que d'autres poètes célèbrent la femme, le vin ou les armes, Abou Kabir réserve ses louanges au parfait compagnon de guerre « hardi et fort..., farouche..., éveillé toute la nuit..., terrible dans la mêlée, difficile à atteindre..., défendant ses compagnons quand ils sont

dans le malheur ». Et le poète ajoute : « Sa mère l'a conçu dans une nuit effroyable, *malgré elle*, sans délier le nœud de sa ceinture » ; on croyait en effet, qu'une femme forcée mettait au monde un enfant plus énergique, parce qu'il tenait alors exclusivement de son père. Détail qui attesterait au besoin l'archaïsme de cette poésie où d'autre part l'élément religieux n'apparaît pas ; c'est à peine si l'on découvre une allusion au pèlerinage des Arabes païens : les chacals tournant autour de l'abreuvoir comme les pèlerins autour du sanctuaire.

Outre les mérites propres de son travail, M. Bajraktarevic a celui d'avoir préféré, pour traduire ce recueil de vers arabes, la langue française à d'autres langues européennes qu'il connaît aussi bien : nous devons lui en savoir gré.

H. MASSÉ.

---

Marcel MERCIER. — *Etude sur le « waqf » abadhite et ses applications au Mzab.* — Alger, Carbonel, 1927, in-8°, 191 pages.

La question des biens « habous » fut étudiée, du point de vue orthodoxe, par Ernest Mercier, dans un ouvrage publié en 1899. Sur la même question — mais examinée d'un point de vue hétérodoxe, et pour la première fois —, on doit au petit-fils de ce savant une œuvre consciencieuse et fort intéressante. La jurisprudence abadhite a fait l'objet d'études encore peu nombreuses ; aussi, convient-il de signaler tous les travaux relatifs à une secte dont l'influence fut, un temps, prépondérante au Maghreb.

Du reste, les Abadhites, surtout dans ces dernières années, se sont appliqués à publier les textes fondamentaux de leurs doctrines. On a voulu voir dans cette forme d'activité l'un des instruments employés par ceux des Abadhites qui se proposent l'unification des groupes d'Afrique et d'Arabie. Quoi qu'il en soit, plusieurs de ces textes, longtemps inaccessibles — la Bibliothèque universitaire d'Alger en possède un certain nombre de manuscrits, provenant de Motylinski — se trouvent désormais à la portée des travailleurs, et il est souhaitable que l'exemple donné par M. Mercier soit suivi. Quant aux textes historiques, M. Smogorzewski prépare l'édition de quelques-uns d'entre eux.

M. Mercier se défend d'avoir composé une étude d'ensemble. Il se considère — trop modestement — comme un pionnier. Son travail comprend, d'une part (p. 33-105) les déductions qu'il a tirées des textes, d'autre part (p. 105-131), les résultats d'une enquête sur la pratique du « waqf » au Mzab. Une troisième partie comprend la traduction des textes.

Les docteurs abadhites sont le plus souvent des compila-

leurs. « La porte de l'*idjtihad* ou pouvoir d'interpréter les sources a été fermée beaucoup plus tôt chez les Abadhites que chez les orthodoxes », écrit judicieusement M. Mercier. Bien entendu, ni Othman, ni Ali n'apparaissent parmi les autorités citées : les Abadhites les déclarent responsables des discordes qui se sont mises parmi les croyants. Par contre, plusieurs Compagnons du Prophète sont fréquemment nommés. Les textes utilisés par M. Mercier sont empruntés notamment aux deux Chammakhi, à Abd-el-Aziz (le célèbre auteur du *Nil*) et à son commentateur Alfiech.

Que signifient au juste les mots « waqf » et « hobous » ? Les définitions données par les musulmans sont nombreuses, mais assez imprécises ; il est préférable de se reporter à celle d'Ernest Mercier : le « hobous » (orthodoxe) est une donation d'usufruit, faite à perpétuité au profit des pauvres ou de fondations, qui immobilise la chose hobousée ; le fond reste la propriété inaliénable du constituant et demeure séquestré pour assurer l'attribution des fruits aux bénéficiaires. Selon Sidi Khalil, « les musulmans désignent cette institution par les mots « waqf », « hobous », « habès », tous synonymes dont la racine verbale signifie « immobiliser ».

Or, le « waqf » abadhite présente un caractère plus strictement religieux : il entend être « un affranchissement des biens terrestres, libres désormais des droits qui pèsent sur eux et dégagés de ces droits de par leur consécration à Dieu » (p. 186). Autrement dit, l'immobilisation n'est plus à proprement parler une fin, mais pour ainsi dire un moyen de consécration. De plus, les Abadhites distinguaient les deux termes « hobous » et « waqf » : le premier désignant de préférence les biens immeubles, le second s'appliquant plus particulièrement à certaines redevances parfois infimes (énumérées p. 106 sqq). Cette distinction tend du reste à s'effacer.

Néanmoins, si l'on compare le « waqf » abadhite au « waqf » orthodoxe, le premier semble beaucoup plus proche des origines de l'institution : les Abadhites ignorent les subtilités dont les orthodoxes ont surchargé la théorie du « waqf », en particulier ces « démembrements » que L. Milliot a étudiés du point de vue marocain.

H. MASSÉ.

---

J. BOURRILLY et E. LAOUST. — *Stèles funéraires marocaines*.  
(Coll. Hesperis III, 1927. Paris, Larose, in-4°, 94 p. et 59 pl.)

Etude consacrée particulièrement aux stèles des cimetières de Rabat et de Salé. Ces stèles vont toujours par paires (comme d'ordinaire) ; elles furent taillées dans les carrières de calcaire des environs de Salé.

Les auteurs, renonçant à une chronologie qui serait impossible, se sont arrêtés à une classification descriptive. Quatre principaux types de stèles : 1° tabulaires ; 2° à gradins ; 3° discoïdales à épaulement ; 4° cruciales (discoïde muni de deux appendices latéraux, assez rares).

La décoration comporte deux éléments essentiels : un encadrement (hachures, chevrons, rosaces, etc.) et un ou deux arcs inscrits (arc outrepassé ou arc polylobé : en général, un sur la stèle de tête, deux sur la stèle des pieds). On trouve parfois aussi d'autres signes (étoile, rosace, croix, svastika, etc.).

Le chapitre III énumère les divers modes de sépulture des musulmans du Nord de l'Afrique (jusqu'à l'Égypte) avec leurs traits caractéristiques. On y retrouve surtout la stèle discoïdale et la stèle tabulaire ; de même qu'en Europe et en Asie, au demeurant (tombe étrusques de Bologne, tombe de Pompéi, tombe nabatéenne, tombe des vieux cimetières espagnols et basques).

Un chapitre est consacré aux tombes juives, parmi lesquelles les dalles funéraires d'Agadir présentent un caractère nettement anthropomorphe (cf. pl. LIX) : caractère analogue à celui qui apparaît plus clairement encore sur les deux pétroglyphes trouvés en pays Zaër (cf. H. Basset, in *Hesperis*, 1923, p. 141).

Les auteurs, dans leur conclusion, opinent pour le caractère anthropomorphe des stèles discoïdales à épaulement et semblent admettre qu'elles furent importées au Maroc bien avant l'Islam. A signaler tout particulièrement l'abondante illustration de l'ouvrage (photographies de cimetières et de tombes ; riches séries de stèles dessinées par M. Laoust). Il y a là un ensemble de données et de documents que ni les islamisants ni les ethnographes ne sauraient négliger.

H. MASSÉ.

---

UN TURC CONVERTI (Jean-Maria Aarifi). — *L'anti-Coran, ou le Mahométisme condamné par lui-même*. (Deuxième édition, Paris, Leroux, in-16, 305 pages).

Au dix-huitième siècle, le Cardinal de Polignac composa, d'une plume élégante et courtoise, un « Anti-Lucrèce » qui reste le modèle du genre. M. Aarifi aurait sagement fait d'en lire quelques pages avant de composer son « anti-Coran ». La réédition « revue et améliorée » de ce factum indigeste, d'un style bizarre et souvent incorrect, ne s'imposait pas absolument. Son auteur s'est proposé d'exalter la religion chrétienne au détriment de la religion musulmane. Outre que la religion chrétienne est par elle-même assez vénérable pour pouvoir se passer des glorifications de ce genre, cette méthode

de polémique religieuse ne saurait être que stérile. On comprend fort bien qu'un croyant s'efforce de prôner la religion qu'il professe ; mais il est inadmissible qu'il utilise une autre religion comme tremplin de cette apologie. M. Aarifi brûle avec ardeur ce qu'il adorait autrefois : il semble ignorer qu'une impartialité sereine est de règle, dès qu'il s'agit du moindre fait religieux.

H. MASSÉ.

---

Louis BRUNOT et Mohammed BEN DAOUD. — *L'arabe dialectal marocain* (textes d'études). (Rabat, 1927, in-8°, XI et 110 p.).

M. Brunot avait déjà publié en 1918 un utile recueil de textes arabes du dialecte de Rabat (Fès, Imp. municipale in-8, 42 p.). Son nouvel ouvrage offre à qui se propose d'étudier l'arabe marocain un excellent instrument de travail (auquel on joindra « Yallah ou l'arabe sans mystère » du même auteur). Les textes réunis sont aussi attrayants qu'instructifs : fêtes marocaines (réjouissances qui précèdent le Ramadan : cérémonies des Gnaoua ; Ramadan ; la grande nuit de la mi-carême ; nuit du 27 de Ramadan ; fête de rupture du jeûne ; fête des sacrifices ; nativité de Mahomet ; achoura ; ennaïr, Lalla Ksâba : Ansra) ; contes du sottisier de Djéha et autres histoires de bouffonnerie ; une variante abrégée du charmant récit « Le moineau et la sauterelle » — cf. Legey, Contes et légendes populaires du Maroc, p. 148 sqq. — ; textes relatifs aux villes de Rabat et Salé ; textes relatifs à divers animaux.

Les particularités de langage et de mœurs sont expliquées dans des notes qui, malgré leur concision, apportent souvent une nouvelle contribution au vocabulaire marocain. M. Brunot, à qui l'on doit plusieurs recueils de termes techniques « rbatî » (Vocabulaire maritime, Noms de récipients, Tannerie indigène, Noms de vêtements masculins) annonce qu'il complètera par d'autres textes ses recherches dialectales.

H. MASSÉ.

---

L. MASSIGNON. — *Annuaire du monde musulman, statistique, historique, social, économique*. Seconde édition. (Paris, Leroux, in-8°, VI et 397 pages).

La *Revue africaine* a signalé naguère la première édition de cet *Annuaire*, indispensable à quiconque s'occupe du monde musulman. On trouvera dans cette deuxième édition — outre les rectifications et mises à jour des 164 notices (peuplement, gouvernement, administration, travail et production) — les trois sections annoncées dans la première édition : 1° un index

général de la presse musulmane — le premier qui ait été tenté — ; 2° une liste des centres d'études en pays islamiques ; 3° un vocabulaire technique (mots-souches examinés cette année : cartographie, congrès, statistique).

Il n'est pas superflu de rappeler les titres des sections établies dès la première édition : calendrier ; grandes dates de l'Islam (dans cette éd. : chronologie de l'évolution des trois pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire) ; sommaire de l'an écoulé.

Principaux événements politiques à retenir : A) en 1923 : la Transjordanie proclame son indépendance ; la Turquie signe le traité de Lausanne ; l'Égypte se fait représenter diplomatiquement à l'étranger ; convention de Paris sur le statut de Tanger. B) en 1924 : abolition du Califat et nouvelle constitution en Turquie ; agitation wahhabite ; assassinat du sirdar britannique et crise ministérielle en Égypte ; les troupes égyptiennes évacuent le Soudan. C) en 1925 : affaires du Rif et du Djebel Druse ; bombardement de Médine par les Wahhabites ; en Perse, déchéance de la dynastie qadjare et proclamation de Riza Khan Pehlevi ; en Turquie, suppression des « tekkés » et obligation de porter le chapeau.

On trouvera (p. 382-384) la reproduction des six cartes de Bowman (densité de la population, pluviométrie, drainage des eaux, réseau ferroviaire, rapport du réseau ferroviaire à la densité de la population, densité de l'islamisation), déjà commentées dans la *Revue du monde musulman*.

On trouvera d'autre part (p. 385-391), les statuts du Congrès du monde musulman tenu à la Mecque, en juin 1926. Rappelons que l'idée de congrès n'est pas nouvelle dans l'Islam : des essais eurent lieu, pour ne citer que ceux de Nadir-Chah à Bagdad (XVIII<sup>e</sup> siècle) et de Gasprinsky-Bey au Caire (1907). En 1926, un congrès du Califat s'est tenu au Caire.

L'Annuaire se termine par une récapitulation statistique des musulmans (1926) : environ 240 millions.

H. MASSÉ.

---

H. LAMMENS. — *L'Islam : croyances et institutions*. (Beyrouth, Imp. catholique, 1926, in-8°, 288 pages).

Le P. Lammens a caractérisé son livre, dans un avant-propos : « ...vulgarisation puisée aux sources... A ces moyens d'information, qu'on me permette d'ajouter le contact prolongé avec les milieux musulmans... L'Islam envisagé ici, c'est avant tout l'Islam contemporain... Je suppose connues les grandes lignes de son histoire politique ». C'est sur ce dernier

point qu'on pourrait critiquer — s'il le fallait — cet excellent exposé : peut-être un lecteur, dépourvu d'information préalable sur l'évolution des divers peuples musulmans, ne percevra-t-il pas toujours clairement les raisons des divergences constatées parmi les écoles de jurisprudence et les sectes. Mais il serait injuste de chicaner l'auteur : le sous-titre même de son livre explique suffisamment ses intentions.

Sommaire : l'Arabie préislamique ; Mahomet ; le Qoran et les cinq obligations de l'Islam ; la « sonna » (tradition) ; la jurisprudence ; ascétique et mystique ; sectes ; réformistes et modernistes.

Une bibliographie judicieuse et un index abondant terminent cet ouvrage dont il est superflu de souligner la valeur, car il est l'œuvre d'un maître ; on y retrouve l'érudition et la clarté qui lui sont particulières.

Il y aura lieu de compléter la lecture de ce précis par celle des précédentes publications du P. Lammens : d'une part « Le berceau de l'Islam », « La cité arabe de Taïf à la veille de l'Hégire », « La Mecque à la veille de l'Hégire », « Les sanctuaires préislamites dans l'Arabie occidentale » et, d'autre part, ses curieuses études historiques sur la famille du Prophète et sur les califes omeyyades. Ces ouvrages contiennent, pour la période ancienne, l'élément historique que le P. Lammens a délibérément exclu de son « Islam ».

H. MASSÉ.

---

AR-RAWA'I. — *Les meilleures pages des auteurs arabes* (Beirut, Imp. catholique).

Tandis que la « Bibliotheca arabica », publiée par la Faculté des Lettres d'Alger s'apparente à la « Collection Guillaume Budé », la collection « Rawâ'i » forme, pour la langue arabe, le pendant des « Classiques pour tous » publiés par la librairie Hatier. Chaque série des « Rawâ'i » compte dix fascicules. Des introductions, dues à Fuad Efrem el-Bostani, résument l'essentiel de ce qu'il faut savoir d'un auteur et du genre littéraire auquel il appartient. Le 2<sup>e</sup> fascicule de la 1<sup>re</sup> série offre notamment un résumé substantiel des caractères de la poésie arabe antéislamique ; le dernier fascicule de la même série est dû à l'éminent P. Cheïkho naguère enlevé aux études arabes.

L'ensemble de ces petits volumes, lorsque leur nombre sera suffisant, contribuera à faciliter la compréhension des diverses tendances de la littérature arabe. Il convient de louer franchement cette intelligente initiative.

H. MASSÉ.

R. FIRINO. — *La famille Firino. Le Général comte Ferino (1747-1816). Le payeur général Firino (1779-1868).* — Paris, Champion, 1927, in-8°.

De ces deux biographies, écrites en grande partie d'après des papiers de famille, celle du payeur général Firino nous intéresse plus particulièrement. Jean-Baptiste Firino avait, dès l'âge de vingt-et-un ans, rempli les fonctions de payeur de la 20<sup>e</sup> division militaire. Il fut nommé, en 1805, payeur central de l'armée d'Allemagne, fit en cette qualité, les campagnes d'Autriche, de Prusse et de Pologne. En 1810, trésorier général des Provinces illyriennes ; en 1813, payeur général de la grande Armée, inspecteur général des Finances sous la première Restauration, payeur de l'Armée du Nord pendant les Cent Jours, il fut un de ces hommes auxquels on a recours pour occuper des postes de confiance et qui justifient pleinement celle-ci. Aussi, après avoir rempli pendant douze ans les fonctions plus modestes de payeur à Rouen, où l'avait relégué la Restauration, fut-il désigné, en 1827, comme payeur général et commissaire des Postes de l'armée expéditionnaire de Morée, puis, le 5 mars 1830, de celle d'Afrique.

Sur le rôle de Firino, pendant la campagne et les premiers jours de l'occupation d'Alger, nous trouvons des précisions intéressantes. Firino fut en effet chargé, le 5 juillet, avec l'intendant en chef Denniée et le sous-chef d'Etat-Major Tholozé « d'apposer les scellés sur tout ce qui appartient à la Régence dans la Casbah et dans les maisons des ministres ». Il fit également partie de la commission instituée le lendemain à l'effet « de pourvoir provisoirement aux exigences du service et d'étudier un système d'occupation pour la ville et le territoire d'Alger ».

Sa mission principale fut d'inventorier le trésor de la Régence sur lequel on n'avait que des évaluations aussi exagérées que dissemblables. Sur ce point, sur le mode d'expédition de l'or et de l'argent, l'ouvrage de M. Firino confirme les renseignements que l'on possède. De plus, il montre comment, en l'absence d'instruments de précision pour reconnaître le poids et le titre des lingots et des monnaies, le payeur général dut procéder par approximation. Au sujet des bruits de dilapidation qui coururent, il exposa, le 21 août 1830, au Ministre des Finances, qu'ils étaient le résultat d'opinions hasardées et de légendes ridicules.

Firino quitta Alger au début d'octobre 1830 et fut pourvu d'une des recettes générales les plus importantes de France, celle de Marseille.

G. ESQUER.